

Guide d'informations importantes sur le produit de l'iPod touch

Le présent *Guide d'informations importantes sur le produit* contient des informations relatives à la sécurité, à la manipulation et à la licence logicielle, ainsi que la garantie limitée d'un an pour l'iPod touch.

Des informations sur le recyclage, l'élimination et l'environnement sont disponibles dans le Guide de l'utilisateur de l'iPod touch à l'adresse : support.apple.com/manuals/fr_FR/ipodtouch



Afin d'éviter tout dommage corporel, lisez complètement le mode d'emploi et respectez les consignes de sécurité ci-dessous avant d'utiliser l'iPod touch. Pour prendre connaissance des consignes d'utilisation détaillées, consultez le *Guide de l'utilisateur de l'iPod touch* sur votre iPod touch en vous rendant sur help.apple.com/ipodtouch ou en utilisant le signet Guide de l'utilisateur de l'iPod touch dans Safari. Pour télécharger une version du *Guide de l'utilisateur de l'iPod touch* et la dernière version de ce *Guide d'informations importantes sur le produit*, consultez la page support.apple.com/fr_FR/manuals/ipodtouch.

Contrat de licence du logiciel

Toute utilisation de l'iPod touch implique l'acceptation des conditions imposées par Apple et d'autres sociétés tierces, disponibles sur : www.apple.com/legal/sla

Informations importantes concernant la sécurité et la manipulation

ATTENTION : toute violation de ces consignes de sécurité peut provoquer un incendie, une électrocution ou d'autres dommages corporels et risque d'endommager l'iPod touch ou d'autres biens.

Transport et manipulation de l'iPod touch L'iPod touch contient des composants fragiles. Évitez de laisser tomber, de démonter, de chauffer au four à micro-ondes, de brûler ou de peindre l'iPod touch, ainsi que d'y insérer des corps étrangers. N'utilisez pas l'iPod touch s'il a été endommagé et présente, par exemple, des fissures, des perforations ou des signes de détérioration due à l'eau.

Le devant de l'iPod touch est en verre. Ce verre est susceptible de se briser en cas de chute de l'iPod touch sur une surface dure, d'impact important, d'écrasement, de torsion ou de déformation. Si le verre se fendille ou se craquèle, ne le touchez pas et n'essayez pas de retirer les éclats. Arrêtez d'utiliser l'iPod touch jusqu'à remplacement du verre par un Centre de services agréé Apple. Le bris de verre consécutif à un mauvais usage ou traitement n'est pas couvert par la garantie. Pour éviter tout risque de rayure ou d'abrasion, utilisez un étui vendu séparément.

Nettoyage de l'enveloppe extérieure de l'iPod touch Nettoyez l'iPod touch immédiatement après tout contact avec un produit contaminant susceptible de laisser des traces (encre, teinture, maquillage, saletés, aliments, huiles ou lotions, par exemple). Pour nettoyer l'iPod touch, débranchez tous les câbles et éteignez l'iPod touch (maintenez le bouton Marche/Arrêt enfoncé, puis faites glisser le curseur à l'écran). Utilisez ensuite un tissu doux, légèrement humide et non pelucheux. Évitez toute pénétration d'humidité dans les orifices de l'appareil. N'utilisez pas de produit lave-vitre, de détergent domestique, d'aérosol, de solvant, d'alcool, d'ammoniac ou de produit abrasif pour nettoyer l'iPod touch. Le verre est protégé par un revêtement oléophobe. Les propriétés oléophobes de ce revêtement diminuent au fil du temps en cas d'utilisation normale. L'utilisation d'un matériau abrasif pour frotter l'écran accélère ce processus et entraîne un risque accru de rayure.

Évitez l'eau et les endroits humides Évitez d'exposer votre iPod touch à l'eau ou à la pluie ou de l'utiliser à proximité d'endroits humides—tels qu'un évier ou des toilettes. Veillez à ne pas renverser d'aliments ou de liquides sur l'iPod touch. Si l'iPod touch est mouillé, débranchez tous les câbles et éteignez-le avant de le nettoyer. Laissez-le ensuite sécher complètement avant de le rallumer. N'essayez jamais de sécher l'iPod touch à l'aide d'une source externe de chaleur telle qu'un four à micro-ondes ou un sèche-cheveux. Les dégâts causés à l'iPod touch par tout contact avec un liquide ne sont pas couverts par la garantie.

Réparation ou modification de l'iPod touch N'essayez jamais de réparer ou de modifier l'iPod touch vous-même. Il ne contient aucune pièce réparable par l'utilisateur. Le démontage de l'iPod touch peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie. Si l'iPod touch a été immergé dans de l'eau ou perforé, ou qu'il a subi une chute grave, ne vous en servez pas avant de l'avoir apporté à un Centre de services agréé Apple. Seul Apple ou un Centre de services agréé Apple est habilité à effectuer des réparations. Pour obtenir des informations sur les réparations, rendez-vous sur : www.apple.com/fr/support/ipodtouch/.

Remplacement de la batterie N'essayez jamais de remplacer vous-même la batterie rechargeable de l'iPod touch. Seul Apple ou un Centre de services agréé Apple est habilité à remplacer la batterie rechargeable. Pour en savoir plus sur les services de remplacement de batterie, rendez-vous sur : www.apple.com/fr/batteries/replacements.html

Recharge de l'iPod touch Pour recharger l'iPod touch, utilisez uniquement le câble Apple Dock Connector vers USB inclus avec un adaptateur secteur Apple USB Power Adapter, le port USB haute puissance d'un autre appareil conforme à la norme USB 2.0, un autre produit ou accessoire de marque Apple conçu pour fonctionner avec l'iPod touch ou un accessoire tiers dont l'utilisation est certifiée par le logo Apple « Made for iPod ».

Avant d'utiliser tout produit ou accessoire avec l'iPod touch, consultez l'ensemble des consignes de sécurité le concernant. Apple n'est responsable ni du fonctionnement d'accessoires tiers, ni de leur conformité aux normes de réglementation et de sécurité.

Lorsque vous utilisez l'adaptateur secteur Apple USB Power Adapter pour recharger votre iPod touch, assurez-vous qu'il est correctement assemblé avant de le brancher dans une prise de courant. Insérez ensuite fermement l'adaptateur secteur USB Apple dans la prise de courant. Ne branchez ou débranchez en aucun cas l'adaptateur secteur Apple USB Power Adapter lorsque vous avez les mains mouillées.

L'adaptateur secteur Apple USB Power Adapter peut chauffer lors de son usage normal. Veillez à toujours prévoir une ventilation adéquate autour de l'adaptateur secteur Apple USB Power Adapter et à manipuler celui-ci avec précaution. Débranchez l'adaptateur secteur dans les situations suivantes :

- Le câble d'alimentation ou la prise est usé ou abîmé.
- L'adaptateur est exposé à la pluie, à des liquides ou à une humidité excessive.
- Le boîtier de l'adaptateur a été abîmé.
- Il vous semble que l'adaptateur a besoin d'être réparé ou révisé.
- Vous souhaitez nettoyer l'adaptateur.

Prévention de la perte d'acuité auditive Il existe des risques de perte irréversible d'acuité auditive en cas d'utilisation du haut-parleur interne, d'un casque, d'oreillettes ou d'écouteurs à un volume excessivement élevé. N'utilisez que des écouteurs, haut-parleurs, oreillettes ou casques compatibles avec l'iPod touch. Veillez toujours à activer le son et à vérifier le volume avant d'insérer des écouteurs dans vos oreilles ou de poser un casque sur vos oreilles. Avec le temps, vous pouvez vous habituer à un volume plus élevé qui vous semble normal mais est susceptible d'endommager votre ouïe. Si vous entendez des bourdonnements ou un son étouffé, arrêtez l'écoute et faites vous ausculter par un spécialiste en audition. Plus le volume est élevé, plus votre ouïe risque d'être endommagée rapidement. Les spécialistes de l'audition donnent les recommandations suivantes :

- Limitez la durée d'utilisation à volume élevé du haut-parleur interne, d'un casque, d'écouteurs ou d'oreillettes.
- Évitez d'augmenter le volume pour couvrir un environnement bruyant.
- Baissez le volume si vous n'entendez pas les gens parler auprès de vous.

Pour en savoir plus sur la manière de régler un volume maximum sur l'iPod touch, consultez le *Guide de l'utilisateur de l'iPod touch*.

Consignes de sécurité en cas de conduite L'utilisation d'un iPod touch au volant ou à vélo peut constituer une source de distraction. Si l'utilisation de votre iPod touch au volant ou à vélo a pour effet de vous perturber ou de vous distraire, quittez la route et immobilisez votre véhicule pour continuer à utiliser l'iPod touch. L'utilisation de l'iPod touch seul ou avec des écouteurs (même dans le cas d'une utilisation dans une seule oreille), au volant ou à vélo, n'est pas recommandée et est même illégale sur certains territoires. Consultez et respectez les lois et réglementations applicables en matière d'utilisation de dispositifs mobiles comme l'iPod touch à l'endroit où vous conduisez.

Navigation en sécurité Ne vous fiez pas aux applications iPod touch fournissant des cartes, des boussoles électroniques, des itinéraires, des directions ou une assistance à la navigation géodépendante pour déterminer avec précision un lieu, la proximité d'un lieu, une orientation, une distance, des conditions de circulation ou une direction. Ces applications ne doivent être utilisées que pour une simple aide à la navigation.

Les applications cartographiques, géodépendantes ou proposant des itinéraires reposent sur des services de données. Ces services de données sont sujets à modifications et ne sont pas forcément disponibles partout. Les cartes, points cardinaux, directions ou renseignements basés sur l'emplacement peuvent donc se révéler indisponibles, inexacts ou incomplets.

N'utilisez pas d'applications géodépendantes lorsque vous réalisez des tâches nécessitant toute votre attention. Respectez toujours les panneaux routiers ainsi que les lois et réglementations applicables à l'endroit où vous utilisez l'iPod touch.

Épilepsie, malaises et fatigue oculaire Un faible pourcentage d'individus peut subir des malaises ou des crises d'épilepsie (même si de tels symptômes ne s'étaient jamais manifestés auparavant) en cas d'exposition à des stimulations lumineuses, notamment en jouant à des jeux vidéo ou en regardant des vidéos. Si vous avez déjà subi des crises d'épilepsie ou des malaises ou que vous avez des antécédents familiaux en la matière, vous devez consulter un médecin avant de jouer à des jeux vidéo (le cas échéant) ou de regarder des vidéos sur votre iPod touch. Cessez d'utiliser l'iPod touch et consultez un médecin si vous ressentez des maux de tête ou si vous souffrez d'un malaise, d'une crise d'épilepsie, d'une convulsion, d'une contraction musculaire ou d'une gêne oculaire, de la perte de perception, de mouvements involontaires ou d'une perte de l'orientation. Afin de réduire les risques de maux de tête, de malaises, de crises d'épilepsie et de fatigue oculaire, évitez l'usage prolongé de l'iPod touch, éloignez ce dernier de vos yeux, utilisez-le dans une pièce bien éclairée et faites des pauses régulières.

Mouvements répétés Lorsque vous effectuez des tâches répétitives telles que taper du texte ou jouer sur votre iPod touch, il se peut que vous éprouviez une gêne occasionnelle dans les mains, les bras, les épaules, le cou ou d'autres parties du corps. Faites des pauses régulières et si la sensation d'inconfort continue à se faire sentir pendant ou après l'utilisation, arrêtez l'utilisation et consultez un médecin.

Véhicules équipés d'un coussin gonflable de sécurité (airbag) La puissance dégagée lors du déploiement d'un airbag est considérable. Ne rangez pas l'iPod touch, ni aucun de ses accessoires, dans la zone située au-dessus de l'airbag ou dans sa zone de déploiement.

Atmosphères potentiellement explosives Éteignez votre iPod touch avant de pénétrer dans toute zone où l'atmosphère est potentiellement explosive. Ne rechargez pas votre iPod touch et respectez tous les panneaux et les consignes de sécurité. La moindre étincelle provoquée dans une telle zone peut provoquer une explosion ou un incendie susceptible d'entraîner de graves dommages corporels, voire la mort.

Les zones où l'atmosphère est potentiellement explosive sont généralement, mais pas toujours, clairement indiquées. Il peut s'agir notamment : de zones de ravitaillement en carburant (stations-services), d'installations de stockage ou de transfert de produits chimiques ou combustibles, de véhicules fonctionnant au gaz de pétrole liquéfié (comme

le propane ou le butane), de zones dans lesquelles l'air est chargé de vapeurs chimiques ou de particules (particules de céréales, de poussière ou métalliques) ou toute autre zone dans laquelle il est généralement conseillé d'éteindre le moteur de son véhicule.

Utilisation des connecteurs, des ports et des boutons N'essayez jamais d'insérer un connecteur de force dans un port, ni d'appuyer de manière exagérée sur un bouton, car cela risque de provoquer des dommages non couverts par la garantie. Vérifiez l'absence de toute obturation du port. Si le connecteur et le port ne se connectent pas facilement, c'est qu'ils ne coïncident probablement pas. Vérifiez la présence d'obstructions éventuelles et assurez-vous que le connecteur correspond au port et que vous avez correctement placé le connecteur par rapport au port.

Accessoires et performances des communications sans fil Tous les accessoires iPhone ne sont pas nécessairement totalement compatibles avec l'iPod touch. L'activation du mode Avion sur l'iPod touch peut éliminer les interférences audio entre l'iPod touch et un accessoire. Lorsque le mode Avion est activé, il est impossible d'utiliser les fonctions faisant appel aux communications sans fil. Dans certaines circonstances, certains accessoires peuvent altérer les performances sans fil de l'iPod touch. Celles-ci peuvent éventuellement être améliorées par la réorientation ou le déplacement de l'iPod touch et de l'accessoire connecté.

Maintien de l'iPod touch dans une gamme de températures acceptables L'iPod touch est conçu pour une utilisation à des températures comprises entre 0 et 35 ºC (32 et 95 ºF) et un stockage à des températures comprises entre -20 et 45 ºC (-4 et 113 ºF).
Les températures élevées ou basses peuvent réduire temporairement la durée de vie de la batterie ou provoquer un arrêt momentané du fonctionnement de l'iPod touch. Ne laissez pas l'iPod touch dans une voiture en stationnement ou exposé à la lumière du soleil car la température pourrait dépasser la plage de températures de stockage ou de fonctionnement. Évitez les changements brusques de température ou d'humidité lors de l'utilisation de l'iPod touch, car de la condensation peut se former sur l'iPod touch ou à l'intérieur.

Lorsque vous utilisez l'iPod touch ou rechargez sa batterie, il est normal qu'il chauffe. La partie extérieure de l'iPod touch agit en tant que surface de refroidissement qui transfère la chaleur de l'intérieur de l'unité vers l'air qui l'entoure.

Exposition à l'énergie de radiofréquence L'iPod touch transmet et reçoit de l'énergie de radiofréquence (RF) à travers son antenne. L'antenne Wi-Fi et Bluetooth® de l'iPod touch se trouve à proximité du coin supérieur gauche, sur le devant de l'appareil. L'iPod touch est conçu et fabriqué pour respecter les limites d'exposition à l'énergie RF définies notamment par la FCC aux États-Unis, Industrie Canada (IC) au Canada, le MIC au Japon et le Conseil de l'Union européenne. L'expression « Specific Absorption Rate », ou SAR, fait référence au taux d'absorption d'énergie RF par le corps humain. Le taux SAR maximum dû aux communications via Wi-Fi et Bluetooth a été fixé à 1,6 watts par kilogramme (W/kg) par la FCC et IC et à 2,0 W/kg par le Conseil de l'Union européenne. Des tests ont permis de démontrer que l'iPod touch était conforme aux directives FCC, IC et de l'Union européenne en matière d'exposition à l'énergie RF provoquée par les communications Wi-Fi et Bluetooth. Durant les tests SAR, l'iPod touch est transporté en position normale d'utilisation (c'est-à-dire contre le corps) et ses radios sont réglées sur le niveau de transmission maximal. Les niveaux SAR relevés durant une utilisation normale peuvent être plus faibles que les niveaux SAR

maximum. En utilisation normale, l'iPod touch règle automatiquement sa puissance de transmission radio sur le niveau minimum nécessaire pour communiquer avec le réseau sans fil. Lorsque vous transportez votre iPod touch, veillez à le maintenir à environ 1,5 cm de votre corps pour vous assurer que l'exposition à l'énergie RF demeure sous les niveaux maximum. Évitez les étuis comportant des pièces métalliques. Cet appareil a été testé conformément à des normes et des procédures de mesure spécifiées dans les documents *FCC OET Bulletin 65, Supplement C (Edition 01-01)* et *IEEE 1528-2003*, ainsi que *Canada RSS 102, 4e édition, mars 2010*. L'iPod touch répond à la Recommandation du Conseil de l'Union européenne du 12 juillet 1999 relative à la limitation de l'exposition du public aux champs électromagnétiques [1999/519/CE]. L'exposition à l'énergie RF varie en fonction du temps et de la distance. Si vous êtes soucieux de limiter votre exposition à l'énergie RF, tenez votre iPod touch plus éloigné de votre corps et réduisez la durée d'utilisation de l'iPod touch lorsque ses radios communiquent avec des réseaux sans fil.

Informations complémentaires Pour en savoir plus sur l'exposition à l'énergie RF, consultez la page FCC consacrée à ce sujet : www.fcc.gov/oet/rfsafety (en anglais).

Pour en savoir plus sur la recherche scientifique liée à l'exposition à l'énergie RF, consultez la base de données de recherche sur les champs électromagnétiques fournie par l'Organisation mondiale de la santé : http://www.who.int/peh-emf/research/database/fr/index.html

Interférences de radiofréquence Les émissions de radiofréquence dues aux appareils électroniques peuvent perturber le fonctionnement d'autres appareils électroniques et engendrer des dysfonctionnements. Bien que l'iPod touch ait été conçu, testé et fabriqué conformément aux réglementations sur les émissions de radiofréquence de pays comme les États-Unis, le Canada, le Japon ou les États de l'Union européenne, les émetteurs sans fil et les circuits électriques de l'iPod touch peuvent causer des interférences avec d'autres équipements électroniques. Nous vous recommandons donc de prendre les précautions suivantes :

Avion L'utilisation de l'iPod touch peut être interdite dans les avions. Pour plus de renseignements sur la manière d'éteindre les émetteurs sans fil de l'iPod touch, consultez le *Guide de l'utilisateur de l'iPod touch* .

Véhicules Les émissions de radiofréquence de l'iPod touch peuvent gêner le système électronique des véhicules motorisés. En ce qui concerne votre véhicule, vérifiez avec le constructeur ou son représentant.

Stimulateurs cardiaques Pour éviter toute interférence potentielle avec leur stimulateur cardiaque, les personnes qui en portent :

- doivent *toujours* conserver l'iPod touch à plus de 15 cm de leur stimulateur lorsque l'appareil est allumé.
- ne doivent pas transporter l'iPod touch dans une poche de poitrine ;

Si vous avez des raisons de suspecter la présence d'interférence, *éteignez* immédiatement l'iPod touch.

Dispositifs médicaux Si vous utilisez tout autre dispositif médical personnel, consultez son fabricant ou votre médecin pour déterminer s'il est protégé de manière adéquate contre les émissions de radiofréquence de l'iPod touch.

Établissements de santé Les hôpitaux et établissements de santé peuvent utiliser des équipements particulièrement sensibles aux émissions de radiofréquence extérieures. Éteignez l'iPod touch lorsque le personnel ou des panneaux vous invitent à le faire.

Zones d'abattage à l'explosif et installations soumises à des consignes de sécurité Pour éviter d'interférer avec des opérations d'abattage à l'explosif, éteignez votre iPod touch lorsque vous vous trouvez dans une zone signalée comme telle ou dans des installations comportant des panneaux vous enjoignant de désactiver les communications radio bidirectionnelles. Veillez à respecter tous les panneaux et les consignes de sécurité.

Nettoyage de l'enveloppe extérieure de l'iPod touch Pour nettoyer l'iPod touch, débranchez tous les câbles et éteignez l'appareil (maintenez le bouton Marche/Arrêt enfoncé, puis faites glisser le curseur à l'écran). Utilisez ensuite un tissu doux, légèrement humide et non pelucheux. Évitez toute pénétration d'humidité dans les orifices de l'appareil. N'utilisez pas de produit lave-vitre, de détergent domestique, d'aérosol, de solvant, d'alcool, d'ammoniac ou de produit abrasif pour nettoyer l'iPod touch.

Certification et conformité

Pour vérifier les marques de certification et de conformité propres à votre appareil, référez-vous à votre iPod touch. Choisissez le menu Réglages > Général > Informations > Certifications.



U.E.

Émirats arabes unis
TRA ID: 0016472/08
TA: ER0047295/10

Singapour
Complies with
IDA Standards
DB00063

Important : toute modification de ce produit non autorisée par Apple risque d'annuler la conformité aux normes de compatibilité électromagnétique (CEM) et de vous priver de votre droit d'utilisation. La conformité de ce produit aux normes CME a été démontrée dans des conditions incluant l'utilisation de périphériques conformes et de câbles blindés reliant les différents composants du système. Il est essentiel que vous utilisiez des périphériques conformes et des câbles blindés reliant les composants du système, afin de réduire les risques d'interférences avec des téléviseurs, des radios ou d'autres appareils électroniques.

Déclaration de conformité FCC

This device complies with part 15 of the FCC rules. Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment

generates, uses, and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

Déclaration de conformité pour le Canada

Complies with the Canadian ICES-003 Class B specifications. Cet appareil numérique de la Classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada. This device complies with RSS 210 of Industry Canada. This Class B device meets all the requirements of the Canadian interference-causing equipment regulations. Cet appareil numérique de la Classe B respecte toutes les exigences du Réglement sur le matériel brouilleur du Canada.

This device complies with Industry Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Cet appareil est conforme aux normes CNR exemptes de licence d'Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences et (2) cet appareil doit accepter toute interférence, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement non souhaité de l'appareil.

Déclaration de conformité pour la Communauté européenne

Cet équipement est conforme à la Recommandation 1999/519/CE du Conseil, du 12 juillet 1999, relative à la limitation de l'exposition du public aux champs électromagnétiques (de 0 à 300 GHz).

Cet appareil sans fil est conforme à la directive R&TTE.

Europe—EU Declaration of Conformity

Български Apple Inc. декларира, че този клетъчен, Wi-Fi, Bluetooth предавател е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими правила на Директива 1999/5/EC.

Česky Apple Inc. tímto prohlašuje, že tento Wi-Fi & Bluetooth g je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.

Dansk Undertegnede Apple Inc. erklærer herved, at følgende udstyr Wi-Fi & Bluetooth overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.

Deutsch Hiermit erklärt Apple Inc., dass sich das Gerät Wi-Fi & Bluetooth in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.

Eesti Käesolevaga kinnitab Apple Inc. seadme Wi-Fi & Bluetooth vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.

English Hereby, Apple Inc. declares that this Wi-Fi & Bluetooth device is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.

Español Por medio de la presente Apple Inc. declara que este dispositivo Wi-Fi & Bluetooth cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.

Ελληνική Με την παρούσα, η Apple Inc. δηλώνει ότι αυτή η συσκευή κινητού, Wi-Fi και Bluetooth συμμορφώνεται προς τις βασικές απαιτήσεις και τις λοιπές σχετικές διατάξεις της Οδηγίας 1999/5/ΕΚ.

Français Par la présente Apple Inc. déclare que l'appareil Wi-Fi & Bluetooth est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.

Íslenska Hér með lýsir Apple Inc. yfir því að Wi-Fi & Bluetooth er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.

Italiano Con la presente Apple Inc. dichiara che questo dispositivo Wi-Fi & Bluetooth è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.

Latviski Ar šo Apple Inc. deklarē, ka Wi-Fi & Bluetooth ierīce atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.

Lietuvių Šiuo Apple Inc deklaruoja, kad šis Wi-Fi & Bluetooth atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.

Magyar Alulírott, Apple Inc. nyilatkozom, hogy a Wi-Fi & Bluetooth megfelel a vonatkozó alapvetõ követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb elõírásainak.

Malti Hawnhekk, Apple Inc., jiddikjara li dan l-apparat Wi-Fi & Bluetooth jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.

Nederlands Hierbij verklaart Apple Inc. dat het toestel Wi-Fi & Bluetooth in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.

Norsk Apple Inc. erklærer herved at denne Wi-Fi- og Bluetooth-apparatet er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.

Polski Niniejszym Apple Inc. oświadcza, że Wi-Fi & Bluetooth jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.

Português Apple Inc. declara que este Wi-Fi & Bluetooth está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.

Româna Prin prezenta Apple Inc. declară că acest aparat Wi-Fi & Bluetooth este in conformitate cu cerinţele esenţiale şi cu celelalte prevederi relevante ale Directivei 1999/5/CE.

Slovensko Apple Inc. izjavlja, da je ta Wi-Fi & Bluetooth v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.

Slovensky Apple Inc. týmto vyhlasuje, že Wi-Fi & Bluetooth spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.

Suomi Apple Inc. vakuuttaa täten että Wi-Fi & Bluetooth tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.

Svenska Härmed intygar Apple Inc. att denna Wi-Fi & Bluetooth-enhet står I överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.

Une copie de la Déclaration de conformité pour l'Union européenne est disponible à l'adresse www.apple.com/euro/compliance

L'iPod touch peut être utilisé dans les pays de la Communauté européenne et de l'AELE suivants :

AT	BG	BE	CY	CZ	DK	EE	FI	FR	DE	GR	HU	IE	IT	LV	LT
LU	MT	NL	PL	PT	RO	SK	SL	ES	SE	GB	IS	LI	NO	CH	

Restrictions dans la Communauté européenne

Français Pour usage en intérieur uniquement. Consultez l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) pour connaître les limites d'utilisation des canaux 1 à 13. www.arcep.fr

Déclarations concernant les communications sans fil pour Taïwan

無線設備的警告聲明

經型式認證合格之低功率射頻電機，非經許可，公司、商號或使用者均不得擅自變更頻率、加大功率或變更原設計之特性及功能。低功率射頻電機之使用不得影響飛航安全及干擾合法通信；經發現有干擾現象時，應立即停用，並改善至無干擾時方得繼續使用。前項合法通信指依電信法規定作業之無線電通信。低功率射頻電機須忍受合法通信或工業、科學及醫療用電波輻射性電機設備之干擾。

Déclaration de conformité pour le Japon – Déclaration VCCI Class B

情報処理装置等電波障害自主規制について

この装置は、情報処理装置等電波障害自主規制協議会（VCCI）の基準に基づくクラス B 情報技術装置です。この装置は家庭環境で使用されることを目的としていますが、この装置がラジオやテレビジョン受信機に近接して使用されると、受信障害を引き起こすことがあります。

取扱説明書に従って正しい取扱をしてください。

Déclaration concernant la batterie pour Taïwan

警告

本電池如果更換不正確會有爆炸的危險
請依製造商說明書處理用過之電池
請勿戳刺或焚燒。此電池不含汞。

Déclaration concernant la batterie pour la Chine

警告： 不要刺破或焚烧。该电池不含水银。

Avertissements pour la Corée

대한민국 규정 및 준수

방통위고시에 따른 고지사항
해당 무선설비는 운용 중 전파혼신 가능성이,
있으므로 인명안전과 관련된 서비스는 할 수 없음.

B급 기기(가정용 방송통신기자재)
이 기기는 가정용(B급) 전자파적합기기로서 주로
가정에서 사용하는 것을 목적으로 하며, 모든 지
역에서 사용할 수 있습니다.

Garantie limitée d’un (1) an Apple - iPod

Pour les produits de marque Apple uniquement

DROITS DES CONSOMMATEURS RELATIFS À CETTE GARANTIE

LA PRÉSENTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS PARTICULIERS, ET VOUS POUVEZ ÉGALEMENT BÉNÉFICIER D’AUTRES DROITS POUVANT VARIER D’UNE PROVINCE À L’AUTRE. DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, APPLE N’EXCLUT, NE LIMITE ET NE SUSPEND AUCUNS DROITS DU CONSOMMATEUR, Y COMPRIS CEUX RÉSULTANTS DE LA NON-CONFORMITÉ AVEC UN CONTRAT DE VENTE. POUR UNE PLEINE COMPRÉHENSION DE VOS DROITS, VEUILLEZ CONSULTER LES LOIS DE VOTRE PROVINCE. LES RÉSIDENTS DU QUÉBEC SONT RÉGIS PAR LA LÉGISLATION SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR DE CETTE PROVINCE.

LIMITES DE LA GARANTIE AYANT TRAIT AUX DROITS DES CONSOMMATEURS

APPLICABLES À L’ENSEMBLE DU CANADA, À L’EXCEPTION DU QUÉBEC : DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, LA PRÉSENTE GARANTIE ET LES RECOURS ÉNONCÉS DANS LA PRÉSENTE SONT EXCLUSIFS ET REMPLACENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES ET CONDITIONS, ET TOUS LES AUTRES RECOURS, QU’ILS SOIENT ORAUX OU ÉCRITS, PRÉVUS PAR LA LOI, EXPRÈS OU TACITES. DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, APPLE EXCLUT TOUTE GARANTIE PRÉVUE PAR LA LOI OU TACITE, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S’Y RESTREINDRE, LA GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE, LA GARANTIE DE CONVENANCE PRÉCISE ET LA GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS. DE PLUS, DANS LA MESURE OÙ DE TELLES GARANTIES NE PEUVENT PAS ÊTRE EXCLUES, APPLE LIMITE LA DURÉE ET LES RECOURS DE TELLES GARANTIES À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE EXPRESSE DÉCRITE CI-DESSOUS ET À LA PRESTATION DU SERVICE DE RÉPARATION OU DE REMPLACEMENT QUI EST DÉFINI PAR APPLE À SON ENTIÈRE DISCRÉTION. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS DE LIMITER LA DURÉE D’UNE GARANTIE OU CONDITION TACITE, DE SORTE QUE LES RESTRICTIONS MENTIONNÉES PRÉCÉDEMMENT PEUVENT NE PAS S’APPLIQUER À VOUS.

QU'EST-CE QUI EST COUVERT PAR CETTE GARANTIE ?

Apple garantit le matériel informatique et les accessoires de marque Apple contenus dans leur emballage d'origine (« produit Apple ») contre les vices de pièce et de main d'œuvre, s'ils ont été utilisés normalement et selon les directives publiées par Apple, pour une durée de UN (1) AN à compter de la date de l'achat au détail par l'utilisateur final initial (« période de garantie »). Les directives publiées par Apple comprennent, sans toutefois s'y limiter, les renseignements contenus dans les fiches de caractéristiques techniques, les guides d'utilisation et les communications de service.

QU'EST-CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR CETTE GARANTIE ?

Cette garantie ne s'applique pas au matériel informatique ne provenant pas d'Apple, ni aux logiciels, même s'ils sont emballés ou vendus avec du matériel informatique Apple. Les fabricants, fournisseurs ou éditeurs autres qu'Apple, peuvent vous offrir une garantie distincte, mais Apple, dans la mesure permise par la loi, fournit leurs produits « TELS QUELS ». Les logiciels distribués par Apple, que ce soit sous la marque Apple ou non (y compris, sans restriction, le logiciel de base), ne sont pas couverts par la présente garantie. Veuillez vous reporter au contrat de licence accompagnant le logiciel pour obtenir des renseignements sur vos droits relativement à son utilisation. Apple ne garantit pas que le fonctionnement du produit Apple sera continu ou dépourvu d'erreur. Apple n'est pas responsable des dommages causés par le non-respect des instructions sur l'utilisation du produit Apple.

La présente garantie ne s'applique pas : (a) aux consommables comme les piles ou les couches protectrices destinées à se détériorer avec le temps, sauf si le défaut est survenu en raison d'un vice de matériau ou de main d'œuvre ; (b) aux dommages esthétiques, notamment, les égratignures, le bossellement et le bris des pièces en plastique des ports ; (c) aux dommages imputables à une utilisation avec un autre produit ; (d) aux dommages imputables à un accident, à un abus, à une mauvaise utilisation, à l'exposition à un liquide, à un incendie, à un tremblement de terre ou à toute autre cause externe; (e) aux dommages imputables à une utilisation du produit Apple non conforme aux directives d'Apple ; (f) aux dommages imputables à l'entretien (y compris la mise à niveau et l'extension) réalisé par toute personne qui n'est pas un représentant d'Apple ou un Fournisseur de services agréé Apple (« FSAA ») ; (g) à un produit ou à une pièce qui ont été modifiés pour changer sensiblement la fonctionnalité ou la capacité sans l'autorisation écrite d'Apple; (h) aux défauts résultant d'usure normale ou autrement du vieillissement normal du produit Apple; ou (i) lorsque le numéro de série du produit Apple a été retiré ou dégradé.

VOS RESPONSABILITÉS

VOUS DEVEZ FAIRE DES COPIES DE SAUVEGARDE DE MANIÈRE PÉRIODIQUE DE L'INFORMATION CONTENUE SUR LA MÉMOIRE DE STOCKAGE DU PRODUIT APPLE AFIN DE PROTÉGER LES CONTENUS ET VOUS PROTÉGER CONTRE LES ÉVENTUELLES DÉFAILLANCES DE SYSTÈME.

Apple (ou ses mandataires) pourrait vous demander de fournir une preuve d'achat, de répondre à des questions visant à déceler les problèmes et de respecter des formalités d'enregistrement avant de vous fournir un service de garantie. Avant de remettre votre produit aux fins de la prestation du service de garantie, vous devez conserver une copie de sauvegarde

séparée de tous les contenus de la mémoire de stockage, supprimer toute information personnelle que vous souhaitez garder confidentielle et désactiver tous les mots de passe.

IL EST POSSIBLE QUE LES CONTENUS DE LA MÉMOIRE DE STOCKAGE SOIENT SUPPRIMÉS OU REFORMATÉS DURANT LA PRESTATION DU SERVICE DE GARANTIE. APPLE ET SES MANDATAIRES NE SERONT AUCUNEMENT RESPONSABLES DE LA PERTE DES PROGRAMMES, DES DONNÉES OU DE L'INFORMATION CONTENUS DANS LA MÉMOIRE DE STOCKAGE OU DANS UNE PARTIE DU PRODUIT ENVOYÉ POUR RÉPARATION.

Au titre du service de la garantie, votre produit Apple ou un produit de remplacement vous sera retourné selon la configuration qui existait au moment de son achat, sous réserve des mises à jour applicables. Apple pourrait, au titre du service de la garantie, installer des mises à jour du logiciel de base qui empêcheront le produit Apple de revenir à une version précédente du logiciel de base. Les applications de tiers installées sur le produit Apple peuvent ne pas être compatibles ni fonctionner avec le produit Apple à la suite de la mise à jour du logiciel de base. Vous êtes responsable de la réinstallation des autres programmes logiciels, données et informations. La récupération et la réinstallation des autres programmes logiciels, données et informations de l'utilisateur ne sont pas couvertes par la présente garantie.

Important : vous ne devez pas ouvrir le produit Apple. L'ouverture du produit Apple pourrait causer des dommages qui ne sont pas couverts par cette garantie. La prestation de service sur ce produit Apple devrait être réalisée uniquement par Apple ou un FSAA.

QUE FAIT APPLE EN CAS DE VIOLATION DE LA GARANTIE ?

Si, durant la période de garantie, vous soumettez une réclamation valide à Apple ou à un FSAA, Apple peut à sa discrétion : (i) réparer le produit Apple en utilisant des pièces neuves ou des pièces équivalentes à neuf en terme de fonctionnement et de fiabilité; (ii) échanger le produit Apple contre un produit qui fonctionne au moins de façon équivalente au produit d'origine et qui contient des pièces neuves ou des pièces équivalentes à neuf en terme de fonctionnement et de fiabilité; ou (iii) reprendre le produit Apple et rembourser le prix d'achat du produit.

Apple peut vous demander de remplacer vous-même certaines pièces faciles à installer ou certains produits. Un produit ou une pièce de remplacement, y compris une pièce à installer par l'utilisateur conformément aux instructions fournies par Apple, continuent d'être couverts par la garantie du produit Apple restant à courir, ou pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de remplacement ou de réparation, selon ce qui vous permettra de bénéficier de la garantie la plus longue. Lorsqu'un produit ou une pièce sont remplacés ou qu'un remboursement est effectué, tout article de remplacement devient votre propriété et l'article remplacé ou remboursé devient la propriété d'Apple.

COMMENT PROFITER DU SERVICE DE LA GARANTIE ?

Veuillez accéder et lire les ressources d'aide en ligne décrites ci-dessous avant de solliciter une prestation de garantie. Si après avoir utilisé ces ressources, le produit Apple ne fonctionne toujours pas convenablement, veuillez communiquer avec un représentant Apple ou, si applicable, un magasin au détail appartenant à Apple (« détaillant Apple ») ou un FSAA à l'aide des informations fournies ci-dessous. Un représentant Apple ou un FSAA vous aidera alors à déterminer si votre produit Apple doit faire l'objet du service de garantie et, le cas

échéant, vous renseignera sur la manière dont il vous sera offert. Si vous communiquez avec Apple par téléphone, d'autres frais peuvent s'appliquer selon l'endroit d'où vous appelez.

Des renseignements au sujet de l'obtention du service de garantie sont disponibles en ligne comme décrit ci-dessous.

OPTIONS DE SERVICE DE GARANTIE

Apple propose les options suivantes pour ses services de réparation :

(i) Service de réparation en magasin. Vous pouvez renvoyer votre produit Apple à un détaillant Apple ou un FSAA offrant le service de réparation en magasin. La prestation du service de garantie sera effectuée sur les lieux mêmes. Le détaillant Apple ou le FSAA pourrait aussi envoyer le produit Apple pour réparation à un Centre de réparation Apple « CRA ». Une fois votre produit réparé, vous pourrez le récupérer rapidement auprès de votre détaillant Apple ou de votre FSAA ou le recevoir par la poste directement du CRA, le cas échéant.

(ii) Service de réparation par la poste. Si Apple détermine que votre produit est admissible au service de réparation par la poste, vous recevrez un bordereau d'expédition prépayée et, s'il y a lieu, le nécessaire d'emballage pour que vous puissiez envoyer votre produit à un CRA ou un FSAA, conformément aux instructions fournies par Apple. Le CRA ou le FSAA vous fera parvenir le produit Apple par la suite. Apple prendra en charge la totalité des frais d'expédition, à condition que toutes ses instructions soient suivies.

(iii) Service effectué par le client à l'aide de pièces faciles à installer. Ce service vous permet d'effectuer les réparations par vous-même. Vous devez suivre le processus ci-dessous si ce service est disponible pour votre produit.

(a) Service pour lequel Apple exige le renvoi de la pièce ou du produit remplacés. Apple peut exiger une autorisation de prélèvement sur votre carte de crédit pour couvrir le prix de détail du produit ou de la pièce de remplacement ainsi que les frais d'expédition applicables. Si vous n'êtes pas en mesure de fournir une telle autorisation, il est possible que vous ne puissiez pas bénéficier du Service effectué par le client. Dans ce cas, Apple vous proposera une autre solution. Apple vous enverra un produit ou une pièce de remplacement, des instructions d'installation, s'il y a lieu, ainsi que des consignes pour le renvoi de la pièce ou du produit remplacés. Si vous respectez les instructions, Apple annulera l'autorisation de prélèvement sur votre carte de crédit, de sorte que votre compte ne sera pas facturé pour le produit ou la pièce ni les frais d'expédition encourus. Si vous ne retournez pas le produit ou la pièce remplacés comme on vous l'a indiqué, ou si vous retournez un produit ou une pièce remplacés qui ne sont pas admissibles au service, Apple débitera votre compte de carte de crédit du montant autorisé.

(b) Service pour lequel Apple n'exige pas le renvoi de la pièce ou du produit remplacés. Apple vous enverra gratuitement un produit ou une pièce de remplacement, des instructions d'installation, s'il y a lieu, ainsi que des consignes pour vous débarrasser de la pièce ou du produit remplacés.

(c) Apple n'est nullement responsable des frais de main d'œuvre associés au Service effectué par le client. Si vous avez besoin d'aide supplémentaire, n'hésitez pas à contacter Apple au numéro de téléphone indiqué ci-dessous.

Apple se réserve le droit de modifier les modalités de la prestation du service de garantie ainsi que l'admissibilité de votre produit à bénéficier d'un service en particulier. Les services offerts seront limités aux options disponibles dans le pays où la prestation de la garantie a lieu. Les options de service, la disponibilité des pièces et le délai de traitement peuvent varier en fonction des pays. Il est possible que vous ayez à prendre en charge les frais de port et de manutention si le produit Apple ne peut pas être réparé dans le pays dans lequel le service est demandé. Si vous réclamez un service dans un pays qui n'est pas le pays d'achat d'origine, vous devrez vous conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables en matière d'importation et d'exportation, et vous prendrez en charge tous les droits de douane, TVA, et autres taxes et frais connexes. Dans les endroits où le service international est disponible, Apple peut réparer ou échanger des produits et des pièces défectueux par des produits et pièces comparables qui sont conformes aux normes locales.

LIMITES DE RESPONSABILITÉ

SOUS RÉSERVE DE CE QUI EST PRÉVU DANS LA PRÉSENTE GARANTIE ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, APPLE N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES DIRECTS, SPÉCIAUX, INCIDENTS OU INDIRECTS RÉSULTANT D'UNE VIOLATION DE LA GARANTIE OU D'UNE CONDITION, OU EN VERTU DE TOUTE AUTRE DOCTRINE JURIDIQUE, Y COMPRIS, SANS EN EXCLURE D'AUTRES, TOUTE PERTE DE JOUISSANCE; TOUTE PERTE DE REVENUS ; TOUTE PERTE DE PROFITS RÉELS OU ANTICIPÉS (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE PROFITS LIÉS À DES CONTRATS) ; TOUTE PERTE DE DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE ; TOUTE PERTE D'ÉPARGNE PRÉVUE; TOUTE PERTE D'AFFAIRES ; TOUTE PERTE D'OPPORTUNITÉS ; TOUTE PERTE D'ACHALANDAGE; TOUTE PERTE DE RÉPUTATION ; TOUTE PERTE, ALTÉRATION ET COMPROMISSION ET TOUT ENDOMMAGEMENT DE DONNÉES ; OU TOUT DOMMAGE OU TOUTE PERTE INDIRECTS OU INCIDENTS, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, Y COMPRIS LE REMPLACEMENT DE MATÉRIEL OU DE BIENS, TOUS FRAIS DE RÉCUPÉRATION, DE PROGRAMMATION OU DE REPRODUCTION DE TOUT PROGRAMME OU DE TOUTE DONNÉE STOCKÉS OU UTILISÉS AVEC LE PRODUIT APPLE, ET TOUT DÉFAUT DE PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS STOCKÉES DANS LE PRODUIT APPLE.

LA LIMITE PRÉCÉDENTE NE S'APPLIQUE PAS À DES RÉCLAMATIONS EN CAS DE DÉCÈS, D'ATTEINTE À LA PERSONNE OU DE RESPONSABILITÉ PRÉVUE PAR LA LOI DÉCOULANT D'ACTES ET D'OMISSIONS INTENTIONNELS OU DE NÉGLIGENCE GROSSIÈRE. APPLE NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION QUANT À SA CAPACITÉ DE RÉPARER OU D'ÉCHANGER UN PRODUIT EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE SANS RISQUE POUR LES PROGRAMMES OU DONNÉES STOCKÉS DANS LE PRODUIT APPLE OU SANS PERTE DE CEUX-CI.

CERTAINES PROVINCES N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA RESTRICTION DES DOMMAGES INCIDENTS OU INDIRECTS, DE SORTE QUE LES RESTRICTIONS MENTIONNÉES PRÉCÉDEMMENT PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. LES RÉSIDENTS DU QUÉBEC SONT RÉGIS PAR LA LÉGISLATION SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR DE CETTE PROVINCE.

CONFIDENTIALITÉ

Apple conservera et utilisera les renseignements sur le client conformément à l'Engagement de confidentialité Apple vis-à-vis de sa clientèle qui est accessible au www.apple.com/legal/warranty/privacy.

GÉNÉRALITÉS

Aucun revendeur, mandataire ou employé Apple n'est autorisé à apporter quelque modification, prorogation ou ajout que ce soit à la présente garantie. Au cas où une disposition de la présente garantie serait déclarée illégale ou non susceptible d'exécution, la légalité ou le caractère exécutoire du reste des dispositions ne seront ni affectés ni restreints. La présente garantie est régie par les lois du pays d'achat du produit Apple et elle est interprétée selon ces lois. Apple est identifiée à la fin de ce document selon le pays ou la région d'achat du produit Apple. Apple ou ses successeurs en titre sont le garant en vertu de la présente garantie.

INFORMATION DISPONIBLE EN LIGNE

De l'information additionnelle est disponible en ligne :

Information sur le soutien international
www.apple.com/support/country

Fournisseurs de service agréés Apple
support.apple.com/kb/HT1434?viewlocale=fr_FR

Détaillants Apple Store
www.apple.com/ca/fr/retail/storelist/

Soutien et service Apple
http://support.apple.com/kb/HE57?viewlocale=fr_FR

Soutien gratuit Apple
www.apple.com/support/country/index.html?dest=complimentary

GARANT DE LA GARANTIE POUR LE CANADA

Apple Canada Inc.	7495 Birchmount Rd.; Markham, Ontario, Canada; L3R 5G2

iPod v2

C034-6043-A
Printed in XXXX